



OFFRE STAGE DE 5 MOIS EN ADMINISTRATION / PRODUCTION

Association Jean Vilar / MAISON JEAN VILAR

Date limite de candidature : lundi 5 janvier 2026

Ouvverte toute l'année depuis 1979, la Maison Jean Vilar est animée conjointement par l'Association Jean Vilar et l'antenne du département des arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France. Implantée dans l'Hôtel de Crochans mis à disposition par la Ville d'Avignon, la Maison Jean Vilar réunit les archives de Jean Vilar, acteur, auteur, metteur en scène, fondateur du Festival d'Avignon et directeur du Théâtre National Populaire, ainsi que les archives et la mémoire des festivals d'Avignon, In et Off et des Hivernales, de l'origine à nos jours.

L'association Jean Vilar propose un programme annuel d'expositions, lectures, rencontres, publications, ateliers et évènements, afin de faire vivre au présent l'œuvre et la pensée de Jean Vilar et de partager cette mémoire essentielle avec tous les publics. Elle travaille en partenariat avec de nombreux acteurs culturels, éducatifs, sociaux et professionnels locaux, régionaux et nationaux. Elle inscrit son projet dans une relation forte avec le Festival d'Avignon. La programmation de juillet représente un temps fort dans cette programmation. Située en plein cœur d'Avignon et de son Festival quand il bat son plein, la Maison Jean Vilar en est un lieu emblématique. Depuis le 79^e Festival d'Avignon, la Maison Jean Vilar offre une exposition permanente dédiée à l'histoire du Festival d'Avignon des origines à nos jours, *Les Clés du Festival*.

L'association Jean Vilar est subventionnée par la Ville d'Avignon, le Ministère de la Culture, la Région Sud, le Conseil Départemental de Vaucluse et le Grand Avignon ; elle est régulièrement soutenue au projet par la DRAC PACA.

L'association Jean Vilar propose un stage de 5 mois en administration / production (Maison Jean Vilar – Avignon) à compter du mois de mars au plus tôt et jusqu'au 31 juillet 2026 à minima - prolongation envisageable sur le mois d'août.

Sous la responsabilité de l'administratrice, vous la seconderez dans ses différentes tâches et notamment :

- en lien avec la programmation pendant le Festival d'Avignon (pour exemple celle de l'an passé : 2025 <https://maisonjeanvilar.org/wp-content/uploads/2025/06/PROG-FESTAVIGNON-MJV-2025-MixPagesPlanches-1.pdf>).
- en lien avec la production de la carte blanche à un artiste dans le cadre de l'exposition permanente *Les Clés du Festival*.
- en lien avec la recherche de mécénat.
- en lien avec l'administration de l'association Jean Vilar.

Vous serez amené entre autres à :

- rédiger les conventions d'accueil et de partenariat ;
- gérer l'embauche des intermittents (contrats et déclarations) ;
- gérer les droits d'auteurs (demande d'autorisation et déclaration) ;
- assurer le suivi budgétaire (budget exposition, festival et communication) ;
- participer à l'organisation et à la logistique ;
- faire le lien avec le cabinet comptable ;
- aider à la préparation et suivre un conseil d'administration ;
- rédiger des conventions de mécénat et des reçus fiscaux ;
- assurer le suivi des conventions de dépôt (livres et produits dérivés) ;
- assurer le suivi des paiements client et fournisseurs ;
- éventuellement travailler sur les demandes de subvention et leur suivi ;

Profil : cursus en gestion des structures culturelles, muséologie ou en gestion/administration avec un intérêt marqué pour le spectacle vivant, maîtrise word, excel et Drive.

Savoir-être : dynamisme, rigueur, autonomie, polyvalence, aptitude à travailler en équipe, bon relationnel et bonne humeur !

Horaires de travail sur la base de 35h, du lundi au vendredi, de 10h à 18h ; pendant le Festival d'Avignon, ces 35h sont réparties sur 6 jours par semaine dans le cadre du planning en fonction des besoins du service (la Maison Jean Vilar est alors ouverte au public 7 jours/7 de 10h30 à 20h30).

Conditions :

Ce stage donne lieu au versement d'une gratification au montant en vigueur (4,35 € de l'heure base 2025 soit 659,76 € / mois à temps plein en 2025) et ouvre droit à des titres restaurant.

Nous attirons l'attention des stagiaires ne disposant pas d'un hébergement à Avignon sur le fait que la Maison Jean Vilar ne sera pas en mesure de prendre en charge votre logement ni de vous soutenir dans vos recherches.

Merci d'adresser vos candidatures par mail (CV et lettre de motivation) à : administration@maisonjeanvilar.org

Date limite d'envoi : 5 janvier 2026. Entretiens à partir du mercredi 7 janvier et réponses le mardi 13 janvier 2026 au plus tard.